

Lyon, le 14 février 2013

A l'attention des :
Organisations syndicales Région Rhône-Alpes

Madame, Monsieur,

Lors de la dernière session régionale, notre groupe a travaillé un amendement budgétaire pour demander l'alignement du régime indemnitaire des agents des lycées sur ceux du siège d'ici à 2015. Cet amendement finalement présenté en commun avec celui du groupe EELV s'inscrit dans la continuité de ce que notre groupe a toujours défendu pour le personnel des lycées, à savoir, un seul régime indemnitaire. C'est ce que François Jacquart a toujours rappelé lors des CTP et c'est le sens de l'amendement au protocole d'accord pour une clause de revoyure que nous avons porté, dès l'origine en 2011.

Le but de notre amendement visait à obtenir un engagement clair de la part de l'exécutif et nous nous félicitons d'avoir lancé ce débat avec nos partenaires de la majorité lors du vote du budget. Cela a permis au Président et à l'exécutif d'acter une seule catégorie d'emplois salariés et de prévoir l'inscription du financement dans la prochaine Décision Modificative. A partir de ces éléments, nous avons décidés de ne pas prendre part au vote de l'amendement qu'a souhaité maintenir le groupe EELV, puisqu'en aucun cas il ne pouvait alors recueillir la majorité. Puisque certains d'entres vous nous ont interpellé à ce sujet, notre réponse est claire : le sens de notre amendement était d'obtenir des bougés et non pas de faire de l'affichage politique.

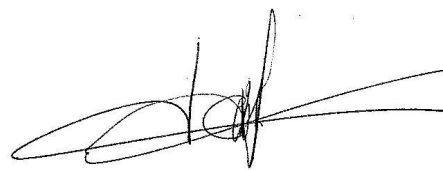
Notre débat en assemblée n'ayant certainement pas vocation à se substituer aux négociations avec les organisations syndicales, nous avons pris note de l'engagement de l'exécutif à réouvrir les négociations et à acter une traduction budgétaire en cas d'accord. Nous serons extrêmement vigilants quant à la mise en pratique des engagements pris par l'exécutif lors des prochains CTP et de la commission « organisation générale et finances ».

Par ailleurs, nous avons fait remarquer une nouvelle fois que le blocage du point d'indice confirmé dans la loi de finance que le Front de Gauche, lui, n'a pas voté, contribue à la baisse du pouvoir d'achat pour tous les agents de la fonction publique.

Dans l'espoir que cela contribue à davantage de compréhension, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos amicales salutations.



Gilles RAVACHE
Co-président du Groupe Front de Gauche



François JACQUART
Conseiller régional Ardèche